

La convention d'arbitrage dans le contrat de transport maritime de marchandises : étude comparée des droits français, hellénique et anglais (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7f047087-94ed-4037-bf1b-83533a40dba2>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Papadatou \(Papadatou\), Marina](#)

Date de soutenance : 26-05-2014

Directeur(s) de thèse : [Jarrosson Charles](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Convention d'arbitrage, Contrat de transport maritime de marchandises, Connaissance de charte-partie, Destinataire de marchandises, Incorporation de convention d'arbitrage par référence, Efficacité de la convention d'arbitrage, Formalisme, Consensualisme, Droit comparé, France, Grèce, Grande-Bretagne

Mots-clés :

- Arbitrage (droit) - France
- Arbitrage (droit) - Grèce
- Arbitrage (droit) - Grande-Bretagne
- Chartes-parties (droit maritime) - France
- Chartes-parties (droit maritime) - Grèce
- Chartes-parties (droit maritime) - Grande-Bretagne
- Connaissance
- Cargaison - Droit
- Transports maritimes - Droit
- Clause compromissoire


Résumé : Cette étude porte sur la question de l'efficacité de la convention d'arbitrage à l'égard des opérateurs du transport maritime de marchandises. Dans un premier temps, la question qui se pose est celle de la détermination du droit applicable à l'efficacité de ladite clause. A cet égard, notre attention se concentre sur l'interprétation et l'application des principes propres à l'arbitrage international par la jurisprudence maritime. L'examen des clauses d'arbitrage insérées dans un contrat de transport maritime ne saurait échapper aux spécificités du droit de transport maritime ainsi qu'aux dispositions des conventions maritimes internationales. Par ailleurs, l'approche du sujet par la méthode comparative nous permettra de découvrir, à travers les solutions concrètes finalement retenues dans les trois systèmes juridiques en question, que l'effet juridique de la clause compromissoire est directement lié à la position contractuelle de ces opérateurs. Parmi les personnes impliquées dans le transport maritime, le destinataire des marchandises nous intéresse plus particulièrement. Ce dernier n'étant pas présent, en effet, au moment de la formation du contrat, les conditions de son engagement par une clause compromissoire insérée, presque toujours « par référence » dans le titre de transport, font l'objet d'un vif débat doctrinal et jurisprudentiel.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2014PA020008
Type de ressource : Thèse
